

## **POLE DES RETRAITÉS FONCTION PUBLIQUE**

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Salaires dans la Fonction publique Les retraités solidaires des actifs le 2 février**

Le pôle des retraités Fonction publique, réuni le 18 janvier, a examiné la situation actuelle en matière de rémunération des fonctionnaires, actifs et retraités.

Si les retraités ont obtenu une revalorisation de leurs pensions de 1,8% au 1<sup>er</sup> janvier 2006, celle-ci ne compense pas intégralement l'inflation constatée, les charges supplémentaires imposées en matière de protection sociale et ne revient aucunement sur le contentieux accumulé entre 2000 et 2003.

Quant aux actifs, déjà pénalisés en 2005, le gouvernement ne propose qu'une augmentation ridicule en juillet. Elle sera très loin d'assurer un réel maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires en activité.

Les retraités de la Fonction publique, solidaires des actifs, s'associent à la décision d'actions le jeudi 2 février et appellent leurs adhérents à les soutenir.

**Paris, le 20 janvier 2006**  
**Pour le Pôle des retraités FP**  
**Jacques MAURICE**  
**Secrétaire général de la FGR-FP**

#### **Contacts :**

Association nationale des Retraités de la Poste et de France Télécom  
(ANR La Poste et France Télécom) - ☎ 01.43.79.37.18

Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP) - ☎ 01.47.42.80.13

Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) - ☎ 01.45.82.23.20

Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie (UNPRG) - ☎ 01.40.34.87.14

Union Nationale des Retraités de la Police (UNRP) - ☎ 01.53.35.87.40